



Le Cluster en action

Zoom sur l'action collective GPEC

L'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos fait un point sur l'action collective Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui permet à sept de ses adhérents de bénéficier d'une démarche à forte valeur ajoutée. Cette action collective est impulsée par le PRIDES Logistique, financée par le Conseil Régional, coordonnée par ACT Méditerranée et mise en œuvre par l'AGEFOS PME, ACT Méditerranée et le Cabinet EMERGIS.

LA GPEC

Tout le monde ferait-il de la GPEC sans le savoir ? On peut parler d'un aspect pro-actif et d'un aspect défensif dans la GPEC.

Pour le premier, il s'agit de prévoir l'évolution des compétences des collaborateurs en fonction du projet d'entreprise. C'est le lien essentiel entre GPEC et stratégie.

L'aspect défensif permet de faire émerger les risques : où sont les compétences-clés ? Quels sont les risques pour les collaborateurs au quotidien ?

La GPEC permet de combiner des enjeux de performance économique, sociaux et de conditions de travail.

LES PARTICIPANTS

Une action collective s'organise autour, et pour, un groupe d'entreprises, de la même branche d'activité, qui partagent une préoccupation commune. Le groupe de cette action comprend trois transitaires, un armateur, deux sociétés de services aux navires et une société informatique. Au sein de l'UMF, cette démarche fait aussi écho au cursus biennal « Synergie portuaire » qui vise à favoriser la connaissance réciproque des professionnels portuaires.

DES TEMPS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

L'action collective comprend à la fois des temps collectifs et individuels. Dans le cas présent, un diagnostic individuel a été réalisé à partir d'entretiens menés auprès de

Nouveaux projets

ESPRIT

Le premier projet, nommé **ESPRIT (Etude d'un Système de PRévision de l'activité Intermodale d'un Terminal)**, a débuté en mai 2010 (pour une durée de 12 mois) après une notification du financement de la Mission Transports Intelligents de la DGITM (Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer).

Cette étude porte sur la création d'un système de prévisions des mouvements de marchandises sur les plateformes logistiques afin d'améliorer l'organisation des opérations de transport multimodal mer-rail-route en pré et post-acheminements du port de Marseille-Fos.

En apportant aux diverses parties prenantes du port la possibilité de mieux anticiper, planifier et optimiser les opérations logistiques de chargement et déchargement, ce projet devrait favoriser le report modal de la route vers le transport ferroviaire ou fluvial, qui sont bien plus respectueux de l'environnement.

Associant deux laboratoires de recherche (le CRET-LOG et l'Ecole des Mines de Gardanne) et deux sociétés informatiques (MGI et OPENDEV), le groupe projet s'est dans un premier temps intéressé à l'état de l'art des méthodologies de modélisation et de prévisions logistiques pour, dans les prochains mois, s'attacher à modéliser les flux et définir le système cible avant de concevoir et expérimenter un modèle.



Logiprest / Katoen Natie

tous les acteurs de l'entreprise et d'une analyse des données disponibles. Il a fait l'objet d'un rapport de synthèse accompagné d'un plan d'actions.

Les temps collectifs se sont structurés autour de trois réunions. La première a fait émerger les problématiques communes à toutes les structures et fait le lien entre la stratégie de l'entreprise et les compétences des salariés.

La seconde a permis aux participants d'échanger sur les constats issus des diagnostics individuels.

La dernière servira à commenter les plans d'actions individuels et à envisager des actions communes.

CAPITALISER ET PROGRESSER

A la fin de cette action collective, un guide de bonnes pratiques, diffusé à l'ensemble des adhérents du Cluster Paca Logistique, sera réalisé à partir des cas des entreprises pilotes. De plus, les intervenants ont déjà identifié des pistes d'actions de formation : les entretiens annuels pour le management intermédiaire, la prospective et la stratégie d'entreprise pour les dirigeants, par exemple. Des formations, ouvertes à tous les membres du PRIDES, devraient donc être mises en place à compter de septembre.

OPTILOG

Améliorer la performance des entreprises de la filière par un meilleur usage des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), tel est l'objectif que s'est fixée la commission animée par Christophe REYNAUD de la société MGI, autour de quatre axes complémentaires : informer, faciliter l'accès, accompagner et anticiper. Un groupe de travail a décidé de se mobiliser afin de dresser un état des lieux des besoins et pratiques en matière de TIC au sein des entreprises, notamment PME et TPE, régionales. En s'appuyant sur une analyse des « best practices » ainsi que l'expertise de ses participants (MGI, UMF, Promotrans, CRET-LOG, EMSE), ce groupe prévoit d'élaborer un questionnaire qui permettra de mesurer précisément le

TÉMOIGNAGES

Magali Turcan, Marfret :

« L'occasion de prendre du recul, de réfléchir sur le développement de nos collaborateurs, et d'échanger avec nos homologues de la place portuaire ».

Béatrice Dumont, Transcausse :

« Une démarche simple pour un outil puissant. L'individu prend conscience de son importance dans la stratégie de l'entreprise. »

À PROPOS DE L'UNION MARITIME ET FLUVIALE DE MARSEILLE-FOS

Créée en 1904, l'UMF est la fédération des 22 professions portuaires du port de Marseille-Fos. Elle est présidée par Hervé Balladur, qui a succédé en juin 2009 à Marc Reverchon.

Son rôle est de gérer toutes les questions transversales relatives à l'activité portuaire locale, d'impulser les discussions entre les métiers et de participer à la promotion de la place.

niveau d'intégration des TIC dans les différents secteurs de la logistique : entreposage, routier, maritime...

Afin de financer ses travaux, le groupe de travail a formalisé le projet **OPTILOG (Observatoire des Pratiques en Technologies de l'Information pour la LOGistique)**, labellisé par le Cluster, qui a été soumis à la Région, dans le cadre d'un appel à projet permanent.

Cette action se traduira par une meilleure connaissance des pratiques en matière de TIC et constituera un premier pas indispensable pour une bonne évaluation des besoins des entreprises régionales et, à terme, pour la mise en œuvre concrète et la diffusion de ces technologies à l'ensemble de la filière, notamment par le biais d'actions collectives...